

Compte Rendu REUNION D'EQUIPE UNI POP S - N°7

DATE et LIEU	18 mars 2025 à l'&
Présentes	Monique Tilhou, Chantal Mary, Gunnar A. Ribbert, Gaëlle Chardon-Lucet, Isabelle Girard, Nathan Moreau, Ismaël Lamimi Dirai
Excusées	Claudine Alhinc
Généralités	<ul style="list-style-type: none"> Arrivée de 2 stagiaires: Ismaël Tamimi Dirai (qui est déjà venu lors du déménagement (novembre et décembre) et Nathan Moreau : tous les 2 en Terminale AGORA). Gaëlle a été diplômée DESJEPS "Direction de structure et de projet" le 13 mars ; il lui reste à finaliser son MASTER 2 "Politiques Sociales, Territoires et Stratégies de Direction". Gaëlle ne souhaite plus recevoir de courriel de travail (préparation de réunions) sur son adresse personnelle (seulement les invitations aux ateliers et le programme). Surcharge mentale. Le reste passera par son adresse professionnelle (contact@unipops.fr) CNV : besoin d'un texte pour présenter l'atelier dans le rapport d'activités. Gunnar a commencé à proposer un etxte au membres du groupe, il est en attente de validation. <u>Sujet rajouté en cours de CA, abordé lors du CA précédent :</u> En réaction aux atteintes aux libertés associatives et au préjudice budgétaire que subissent les associations : > une soirée Télémillevaches projection du documentaire suivie d'un débat pop pourrait être associée à une intervention de Femmes Solidarité 49 ? (conséquences sur leur budget de la politique régionale). L'idée est retenue, soit en avril, soit en juin, après les commissions délibérant sur l'attribution de budgets, c'est mieux,...
Demandes de Gunnar	<ul style="list-style-type: none"> Gunnar souhaite avoir une adresse mail pour distinguer la fonction du bénévolat. Il n'existe pas de distinction ! On est tous bénévoles sauf les salariées. Personne d'autres ne manifestent ce besoin, ni n'en voit l'intérêt. Gunnar peut se créer lui-même une autre adresse s'il le souhaite comme le font certains bénévoles pour distinguer ce qu'ils reçoivent de l'Uni Pop S. <u>Non validée</u> Timing et contenu pour le projet à fournir à la CAF (= projet associatif). La nouvelle version est à remettre en juin (voire août) – commission en septembre. Un dossier martyr est en cours d'écriture (en pièce jointe) et sera à retravailler ensemble + à accompagner de fiches « actions ». Projet sur 4 ans qui pourra changer en cours. Pas de pression, juste finir la rédaction pour juin. Il y a plus d'axes de travail du fait de l'intégration des ateliers du CV (donc de nouvelles fiches « actions » à faire = objectifs généraux puis opérationnels+ comment on évalue qu'on les a atteints). Gaëlle a été formée à cela aussi. Affichage projeté en direct du CR lors de la prise de note > l'attention est moins à la réflexion > limiter l'usage du numérique Gunnar est pour, les autres contre. <u>Non validée</u> Financement de l'association (Gunnar) : Comment assurer dans la durée notre financement ? Gaëlle a déjà présenté les mesures que nous avons prise mais les rappelle ici <ul style="list-style-type: none"> > Le DLA (pour former les bénévoles à la recherche de financement) > Nous n'avons jamais eu de financement de la Région donc nous ne sommes pas impactés par ces baisses là. Juste le financement de la DRAC a diminué (financement du ministère différent de région). Nous ferons une demande à la Région sur le sujet « égalité Hommes-Femmes » sans compter l'obtenir. > Nous multiplions les demandes de subventions (plusieurs pour un même sujet en espérant en avoir une > nouveau financement de la CAF le Fond National Parentalité . Le dossier a reçu une validation de principe. > FDVA1 et 2 faits, des sources en plus.

	<p>> Changement de banque entre aussi dans ce cadre là.</p> <ul style="list-style-type: none"> Diffusion du CR du CA (Gunnar : il conviendrait que le CR soit divulgué à tout le monde après que les participants l'ont décidé). <u>Validée</u> Inviter les contributrices à participer aux CA à partir du CA le plus tôt possible (au plus tard le 25/3). On peut peut-être se mettre d'accord par e-mail et les inviter déjà pour la réunion du 18/3. <p>> La pratique existe : le CA est ouvert à tous. Il convient de finir la consultation des contributeurices avant de lancer des invitations.</p> <p>Gunnar : On applique les statuts quand ça nous arrange.</p> <p>Les statuts servent en cas de désaccord. Nous sommes en situation d'expérimentation depuis tout le temps ! <u>Non validée</u></p> Gunnar : Pratiquer lors du CA du 18/3 une décision par consentement. (J'émets la proposition suivante : Intégrer dans le compte rendu du CA un relevé de décision – notamment avec le « quoi » et le « comment » – qu'est-ce qu'on a décidé ? Comment est-ce qu'on l'a décidé ?) <p>> La Décision Par Consentement n'est pas la gouvernance partagée mais un outil. On ne l'utilise pas de façon systématique. On reste ouvert à d'autres manières de choisir. La DPC n'est de ce fait pas dans les statuts. Il est de coutume de l'utiliser quand on en ressent l'utilité (ce qui a été rare car on est toujours arrivé à se mettre d'accord facilement par la discussion jusqu'ici. Les autres membres du CA souhaitent garder ce principe.</p> <p>Le sujet du Relevé de décisions ne convient pas aux autres membres du CA > aspect trop procédurier pour l'asso.</p> <p>L'essentiel est d'apprendre à penser et agir collectivement.</p> <p><u>Non validée</u></p> Inviter Florent (Lafontaine) au CA. Il a une proposition d'atelier qu'il souhaite présenter ; ses disponibilités sont : le 25 mars, le premier et le 14 avril. Gaëlle précise que Florent est déjà invité, il le sait. Il a déjà participé à des CA. Il vient quand il veut/peut. <u>Validé</u> <p>> Florent confirme qu'il pourra venir le 25 mars (via Gunnar)</p>
<p>Bilan de la réunion des contributeurices du 17 mars</p>	<ul style="list-style-type: none"> Prochaine réunion Le lundi 31 mars à 19h30 <p>Au sujet de la réunion d'hier, lundi 17/03/25 :</p> <p>Monique / Méthode : il faut du temps pour s'approprier un sujet. Elaborer des diagnostics. Travailler en petits groupes, sur un sujet concret. Les participants étaient contents à l'issue de cette réunion contrairement à celle du 5 mars.</p> <p>Gunnar : est aussi content de la réunion. Il se questionne toutefois : s'il y a de nouvelles personnes à chaque fois cela prendra trop de temps (mais nécessaire) sur la présentation de l'historique de la gouvernance du Tiers Lieu : on risque de perdre des personnes qui l'on déjà entendue.</p> <p>Gaëlle : Une fois que les choses seront définies > un livret pour le nouveau qui pourra aussi servir à l'accueil au sein de l'&. (« Les pilotes d'activité » peuvent donner des explications, faire des rappels.) Dans les prochaines réunions, on avertira les nouveaux qu'on ne peut refaire l'historique mais qu'ils peuvent s'adresser en dehors de la réunion aux salariées.</p> <p>Questionnement de Gunnar : il faut changer les statuts pour le dossier CAF</p> <p>Gaëlle explique que non, un projet associatif donne les orientations pour les 4 années à venir. La révision de notre gouvernance est une orientation de travail.</p> <p>Nous reparlons des CR qui sont écrits par une personne désignée en début de réunion mais doivent passer par les salariées pour être diffusée (loi RGPP sur la protection des données).</p> <p>Dans l'esprit de notre lutte contre le numérique c'est la présence pour les participants aux réunions prime sur les CR.</p> <p>Les statuts sont là pour protéger l'association en cas de désaccord pour les désaccords. L'asso est un espace de liberté.</p>
<p>Prochaines rencontres</p>	<p>SSA : Un temps commun pour commencer. Christine et Monique y traîvaillent.</p> <p>EAU : Pour le communiqué, on demande à Florent qui a fait un très bon CR la dernière fois.</p>

<p>Finances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CREDIT MUTUEL: <ul style="list-style-type: none"> ◦ Nous avons reçu la CB qui est nominative et le tableau de codes/clefs pour gérer le compte en ligne. ◦ Gaëlle a eu RDV avec Mickaël MAXIME aujourd'hui à 14h: <ul style="list-style-type: none"> ▪ une carte de dépôt a été commandée au nom de Monique, elle recevra le code chez elle ▪ le changement pour Bouygues telecom a été fait (20€ mensuels au lieu de 39,99€ + frais de résiliation pris en charge à 100% jusqu'à 50€). • Nous avons RDV mardi prochain à 10h avec Julien Deschères de la CAF; les nouvelles procédures de bilan EVS ont bloqué le versement du reliquat 2024 et de l'avance 2025. Gaëlle a eu un échange courriel la semaine dernière avec lui pour qu'il puisse débloquer la situation. Elle le rappelle demain. • Nous avons reçu un message de la Cohésion Sociale du 49 (DTCS49) au sujet de l'AAP "Mieux manger pour tous": un questionnaire/enquête va nous être envoyé à partir du 24 mars (à remplir avant le 18 avril). Ils attirent l'attention sur l'importance de ce questionnaire qui déterminera les suite de cet AAP. <p><i>"Ce questionnaire vise à établir un portrait global des structures porteuses de projet, à caractériser finement les actions menées en matière de lutte contre la précarité alimentaire dans le cadre du programme. Il porte également sur les indicateurs qu'il vous est possible de récolter ou non, dans l'objectif de proposer un outil de suivi harmonisé le plus adapté possible pour la suite du programme (prenant en compte la diversité des projets, et les éventuels freins rencontrés dans la collecte de données).</i></p> <p><i>Enfin, cette enquête interroge vos attentes en termes d'animation du programme « Mieux Manger Pour Tous », en qualité d'association porteuse de projet.</i></p> <p><i>Nous vous invitons à accorder une importance particulière à cette enquête qui jouera un rôle dans l'analyse du programme "mieux manger pour tous" et donc probablement pour son avenir." - EXTRAIT DU COURRIEL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs dossiers sont en cours (CAF/ Mobilier, (ordi, enseigne), DRAC/ Telepop, Fondation de France/ cohésion sociale); Gaëlle va être très prise par ces dossier d'ici la fin du mois. Elle devrait être seconder par Elodie, une bénévole Telepop qui a fait une formation comptabilité et veut aider. • Carla a continué sa veille sur des éventuelles pistes de financements. Gaëlle regarde son envoi et voit si de nouveaux dossiers sont envisageables.
<p>Prochaine réunion</p>	<p>Mardi 25 mars, à 15h30</p>